

Charte d'engagement Entreprise 2010

Entre les soussignés :

Raison sociale de l'entreprise :	Ventalia
N° SIRET :	495 212 433 00017
Adresse :	6 rue de l'Eglise 17137 MARSILLY
Représentée par :	Stéphane Maitrehut

ci-après dénommé « VENTALIA-SERVICES », d'une part, et :

Raison sociale de l'entreprise :	
N° SIRET :	
Adresse :	
Représentée par :	

ci-après dénommé « L'ENTREPRISE PARTENAIRE », d'autre part, il est convenu et arrêté ce qui suit :

VENTALIA-SERVICES s'engage à :

- ✓ Être l'interlocuteur privilégié de l'ENTREPRISE PARTENAIRE
- ✓ Aider l'ENTREPRISE PARTENAIRE à formaliser ses besoins en matière de conseil en pérennisation d'entreprise et lui proposer les actions opérationnelles liées au réseau qui y répondent, en suivant un plan d'actions annuel ou semestriel validé par VENTALIA-SERVICES
- ✓ Participer à l'élaboration du plan d'action du Réseau
- ✓ Organiser et animer 4 réunions « Conférence Formation » par an
- ✓ Mettre en place un site dédié au réseau et y promouvoir en permanence l'ENTREPRISE PARTENAIRE
- ✓ Contrôler la réalisation des objectifs et du plan d'actions avec l'ENTREPRISE PARTENAIRE, pendant et en dehors des réunions, avec l'aval des partenaires
- ✓ Prendre en charge en partie l'animation, la gestion administrative et financière, le suivi organisationnel et technique du Réseau
- ✓ Encourager les échanges entre les entreprises partenaires membres du réseau, et valoriser la reconnaissance du Réseau par la communication de ses actions
- ✓ Solliciter ses partenaires pour actualiser sa base de données

L'ENTREPRISE PARTENAIRE s'engage à :

- ✓ Partager son expérience dans un esprit constructif de collaboration avec les autres membres du Réseau
- ✓ Accepter d'avoir recours éventuellement à des contrats d'apporteurs d'affaires passés avec les autres membres
- ✓ Proposer systématiquement ses services avec un avantage promotionnel (tarif, produit « en plus ») sur le site Internet de VENTALIA-SERVICES
- ✓ Suivre le plan d'actions qu'elle aura défini et validé avec VENTALIA-SERVICES, en particulier la promotion et la mise en avant du Réseau, notamment le site Internet, auprès de tous ses clients et partenaires
- ✓ Participer activement aux réunions
- ✓ Informer VENTALIA-SERVICES en cas de contractualisation avec des entreprises partenaires membres du Réseau
- ✓ Produire pour VENTALIA-SERVICES un CV détaillé de ses qualités et compétences professionnelles
- ✓ Régler le montant de l'adhésion annuelle de 135 € TTC, représentant la participation pendant l'année en cours de son inscription aux frais de communication, de gestion et en échange des conseils et outils mis à sa disposition par Ventalia pour se développer

La présente convention prend effet à la date de signature et de règlement de la participation annuelle aux frais. Sa durée est fixée jusqu'au 31 décembre de l'année en cours de la date d'adhésion. La reconduction de la présente convention est liée au renouvellement de la participation, au cours de l'année suivante.

Ventalia-Services est une prestation de la société VENTALIA, qui se réserve le droit de faire évoluer et de modifier ce bulletin d'adhésion, les contenus du site Internet et tous les aspects et modalités de fonctionnement liés au Réseau.

La présente convention est à retourner en deux exemplaires, dûment complétés et signés, à Ventalia, 6 rue de l'Eglise 17137 Marsilly Signatures, date et cachets (*faire précéder les signatures de la mention manuscrite « bon pour accord »*)

DATE DE SIGNATURE

L'ENTREPRISE PARTENAIRE

VENTALIA-SERVICES